



CONTRAT DE QUARTIER DURABLE « MAGRITTE » À JETTE FICHE DE PROJET

Nom du projet : Rouf 2nd hand : Couleur Magritte

Numéro du projet : MAG 01

Date : Février 2019

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées des personnes responsables (signataire de la convention) :

Nom, prénom : SAINT GUILLAIN, Eric

Fonction : Administrateur, trésorier

Adresse : Rue S.Legrelle, 78 - 1090 Jette (adresse privée)

Tél. : 0478 52 06 50 (privé)

E-mail : eric.saintguillain@skynet.be

Nom, prénom : VAN ZUYLEN, Paul

Fonction : Administrateur,

Adresse : Avenue de la Sapinière, 43 - 1180 Uccle (adresse privée)

Tél. : 0479 70 95 78 (privé)

E-mail : paulvzuylen@gmail.com

2. Identification du porteur de projet :

Nom : CENTRE D'ENTRAIDE DE JETTE - CEJ

Forme juridique : ASBL

Date de création : 16 / 09 / 1971

Siège social : Rue HENRI WERRIE, 11 – 1090 JETTE

Objet social :

Art 3. L'association a pour but de servir les plus défavorisés en :

a. utilisant tous les moyens licites en leur faveur.

b. collaborant à l'action du C.P.A.S. de Jette.

c. invitant les Jettois à se joindre à son action.

d. proposant un programme social en agissant pour le faire appliquer à Jette.

e. s'opposant à toute forme de racisme, de discriminations dues à la langue, le sexe, la race, la religion, l'idéologie, l'origine nationale ou ethnique.

f. développant l'insertion socioprofessionnelle de demandeurs d'emplois difficiles à placer et de toute personne éloignée de l'emploi, quelle qu'en soit la raison, par la prestation de services ou la production de biens, à destination des habitants, des collectivités, des entreprises.

Personne de contact : Thierry DERNELLE- directeur- 0497 47 10 02 recycle.cej@gmail.com

Site Internet : <http://www.rouf.be>

N° de compte bancaire : BE63 5230 4388 5808 – BANQUE TRIODOS BIC : TRIOBEBB

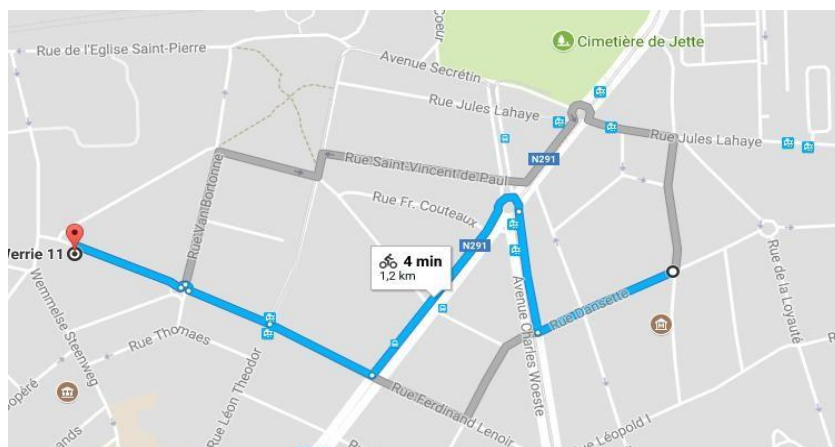
Agréations par une autorité publique :

Type	Infos	Organisme
Région de Bruxelles Capitale - agrément ILDE	Initiative Locale de Développement de l'Emploi – projet Rouf -> 30/11/2021	Bruxelles Économie et Emploi http://werk-economie-emploi.brussels/fr_FR/subvention-economie-sociale
Économie sociale	Économie sociale d'insertion -> 30/11/2021	SPF emploi, travail concertation sociale
CPAS Jette convention Région de Bruxelles Capitale - IBGE	Convention de coopération de réinsertion professionnelle de bénéficiaires d'une aide du CPAS enregistrement Transporteur & collecteur de déchets non-dangereux	Centre Public d'Action Sociale de Jette : N° ENR/DND-C/001470677
Solid'R	Label éthique sur le don textile -> 2018 (annuel)	Forum Ethibel : http://forumethibel.org/content/alle_cases_audit_certificering.html
FEAD- agrément	Fonds européen d'aide aux plus démunis – distribution gratuite de produits UE	SPP Intégration Sociale http://www.mis.be/fr/fead/
BAB : convention	Convention d'aide alimentaire - BAB	Banque alimentaire Bruxelles Brabant http://www.foodbank-brabant.be/
AFSCA : autorisation	Commerce de détail non ambulancier en alimentation générale	Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire
CPAS Jette convention	Délégation de distribution gratuite de denrées alimentaires	Centre Public d'Action Sociale de Jette
École de devoirs - EDD	reconnaissance EDD de l'ONE → 31/08/2021	ONE et Fédération Wallonie Bruxelles

Connaissance du périmètre d'intervention du CQD et abords (*expliquez*) :

Le Centre d'Entraide de Jette (CEJ) est implanté aux abords du périmètre du Contrat de Quartier Durable Magritte et y agit et interagit depuis 1971 dans les domaines de l'aide sociale, de l'éducation, de l'animation, de l'économie sociale, de l'insertion socio-professionnelle et du développement durable.

Implantation des lieux d'actions actuels :



Expériences utiles :

Depuis 2010, l'équipe de l'atelier / magasin textile seconde main, ROUF 2nd Hand, l'Initiative Locale du Développement de l'Emploi (ILDE) du CEJ asbl, intervient également sur des actions de sensibilisation à la récupération et à la réutilisation et participe à des ateliers d'Upcycling pour tout public, organisés par la Commune ou des collectifs de quartier.

3. Partenaires du projet :

A ce stade du projet, sur base de partenariats existants sur les autres activités du CEJ et sur l'activité Rouf 2nd Hand :

F=financier O=opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nombre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Commune de Jette	Locaux Communication		
O	CPAS de Jette	Partenaire Insertion socioprofessionnelle art60§7	Personnel insertion 2 postes ETP	
	CPAS de Jette	Interaction avec la cellule PEF sur le suivi des personnes en insertion avant et après parcours d'insertion		
O	Solidarité	Chantier d'aménagement par des jeunes en année citoyenne - aménagement des locaux	8 à 10 jeunes durant différentes périodes de qq jours	
O	Plateforme pour le Service Citoyen	Jeunes en service citoyen de 6 mois 18 à 25 ans – intervention sur les ateliers	1 jeune par période de 6 mois -	
O	Réseau Ressources	Appui et communication de notre fédération professionnelle.		
O	Les autres associations intervenant sur le CQDM	Actions communes, ateliers participatifs, événementiels, mutualisation de certaines actions, transport etc.		

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Quelle est l'origine du projet ? Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

Le CEJ se base sur les observations suivantes dans le développement de son projet :

- Besoin de plus d'activités participatives relatives à l'environnement
- Besoin de désenclavement Nord/Sud du quartier
- Besoin de lutter contre l'isolement des habitants et de développer la cohésion sociale

Ce projet est né du dialogue et des rencontres que nous avons eues et avons avec différents acteurs de terrain intervenant sur la zone du contrat de quartier durable Magritte. Cela, par rapports aux attentes des habitants de cette zone et des liens potentiels qu'ils pourraient avoir avec nos activités de seconde main, nos ateliers de récupération et d'insertion sociale ou socioprofessionnelle. Le retrait de la zone Essegheem, le manque d'activités participatives autour de l'environnement, l'isolement des personnes, la scission Nord/sud Axe Jules Lahaye, tous ces facteurs réunis nous ont poussés à étudier la question de « l'externalisation » d'une partie de nos activités de seconde main sur la zone du CQD Magritte.

La situation sociale souvent difficile et la non mobilité d'une partie des habitants de cette zone d'habitation nous la connaissons puisque nous intervenons au quotidien et souvent en urgence pour plusieurs dizaines de familles qui habitent ce quartier, et ce aux travers de nos activités de cohésion sociale, aide alimentaire, écoles des devoirs, cours de FLE.

Mais d'autre part, aux travers de notre magasin/atelier de seconde main actuel nous côtoyons aussi une autre partie de la population, elle sensible aux enjeux environnementaux urbains.

5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : OUI NON

- Si oui, pouvez-vous décrire le projet ?
- Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

Non, ce n'est pas un renforcement d'un projet existant mais bien l'extension d'une partie d'activités existantes à Jette vers la zone CQD Magritte. Un des objectifs du montage du projet Rouf dans le CQ Cœur de Jette était la portabilité du projet dans d'autres zones d'action en adaptant celui-ci au cadre local et aux attentes des habitants. Ce projet est donc un nouveau projet à part entière mais en s'inspirant du modèle du projet Rouf actuel.

En annexe, nous avons joint en le rapport d'activités de fin de contrat de quartier année 2010, du montage du projet Rouf et sa synthèse ainsi que le rapport d'activités consolidé 2016 du CEJ asbl, pages 31 à 41, projet Rouf.

6. Public visé :

Un des objectifs du projet est d'arriver à brasser les populations et à se faire côtoyer des habitants des zones Nord et Sud du CQD Magritte. Nous souhaitons donc toucher le tout public.

D'autre part, suite à l'analyse des données reçues sur la composition des familles de la zone Esseghem, le projet visera également à mobiliser une population plus fragilisée socialement, à petits revenus financiers, sans emploi, avec une attention particulière pour les femmes et les jeunes, tranches d'âges 14 à 25 ans, dont la représentation est importante sur ce périmètre et qui a priori sont en demande d'initiatives pour eux.

Habitants du quartier

Attention particulière :

Population fragilisée socialement, à petits revenus

Personne isolée

Femmes

Jeunes de 14 à 25 ans

Personnes sans emploi pour la partie insertion

Le nombre de participants visés sera variable suivant les objectifs et les activités mises en place.

Public : des Jettois prioritairement	Nombres /
Pour la partie ateliers participatifs autour de la réutilisation / transformation	8 à 10 pers /atelier
Pour la partie magasin de seconde main : clients	Le tout public
Pour les personnes impliquées dans les activités en tant que bénévoles ou stagiaires :	4 à 5 personnes /semaine
Pour les personnes en tant que salariés : (ACS, SINE ou autre)	2 à 3 personnes
Pour les personnes en tant que salariés en insertion : (art60§7 ou autres)*	2 à 3 postes

*- Il est actuellement difficile de travailler sur ces chiffres, tout va dépendre des mesures qui seront adoptées suite l'application de la nouvelle Ordonnance Economie sociale en janvier 2020. Le nombre de poste art60§7 disponibles dépend également du nombre de postes économie sociale qui seront attribués annuellement au CPAS de Jette avec qui nous souhaitons continuer à collaborer en priorité. Actuellement le projet Rouf occupe 6 postes de salariés art60§7 en collaboration avec le CPAS de Jette. Nous souhaiterions passer à 8 postes d'insertion pour les deux projets réunis, avec des passerelles internes.

7. Objectif(s) poursuivi(s) :

Initialement, faire se rencontrer des publics, socialement et/ou culturellement différents, aux travers des activités d'un lieu central autour de la seconde main, la réutilisation et des ateliers DIY est l'objectif poursuivi par notre projet.

Travailler sur le bien-être, la prise d'autonomie, le développement des compétences multiples pour sortir de l'isolement social, culturel et professionnel en serait la finalité.

Les objectifs du projet sont multiples :

- Création de liens entre les habitants mais aussi avec les personnes externes au quartier avec la plus grande mixité possible (sociale, culturelle, genres, âges)
- Développement de l'économie circulaire
- Vêtements à un prix accessible à tous
- Transmission de savoir-faire et formations
- Insertion socio-professionnelle

8. Réalisations proposées :

Création d'un magasin/atelier de récupération et de transformation de textile et autres matériaux revalorisés, petit mobilier, lampes, objets de décoration, ouvert à tous, au sein du quartier Magritte. Projet d'économie circulaire, local et circuits courts. Utilisation de la mobilité douce, vélos cargos pour le transport de marchandise et collectes.

Lieu : mise à disposition par la Commune de Jette

Phase 1 :

Installation d'un magasin de seconde main textile, brocante, petit mobilier, extension de Rouf 2nd Hand sur le concept d'un **magasin de déstockage, vente en vrac, pratiquant des petits prix.**

Type de produits : seconde main

- Textile : vêtements, linge de maison, au kg ou déstockage à la pièce à petits prix
- Chaussures, accessoires vestimentaires
- Petite brocante, petit mobilier
- Jouets, peluches, jeux : très petits prix ou donnerie
- Livres : très petits prix ou donnerie

Approvisionnement via surplus de Rouf 2nd Hand actuel,

- Apport volontaires sur place et enlèvements à domicile à étudier
- Transport de la marchandise en vélo cargo (poste en insertion)

Organisation :

Gestion de l'agencement, entretien, accueil et vente :

- Activité gérée par une équipe mixte : salariés permanents et salariés en contrat d'insertion dans le cadre de l'agrément économie sociale et insertion de l'asbl ainsi que des bénévoles et des stagiaires.

Phase 2 :

Aménager un espace de travail attenant au magasin, ouvert au public, pour y développer des ateliers de transformation / création à partir de réutilisation de matériaux et objets divers collectés localement. Ateliers DIY ouvert à tous.

Organisation d'ateliers créatifs et de sensibilisation à la récupération des textiles et des objets en tous genres par groupe d'environ 10 personnes. Activités coordonnées par l'équipe de Rouf, bénévoles et permanents, en collaboration avec d'autres intervenants locaux :

- Durant la phase du CQDM, mise à disposition gratuitement de machines/matériel pour permettre aux personnes qui le souhaitent de participer à des ateliers d'Upcycling. La matière première peut provenir du magasin (par exemple, vêtements et textiles à petits prix) et être réparée ou transformée dans l'atelier en d'autres articles.
- Les ateliers sont animés par des bénévoles habitants du quartier, vacataires, salariés de Rouf mais l'encadrement logistique est suivi par l'équipe permanente de Rouf.

Programmation des ateliers de sensibilisation à la récup :

- Les ateliers sont planifiés sur base des souhaits émis par les clients et sur base de propositions participatives locales. Fonctionnement hebdomadaire (à étudier). Journée, soirée, w-e, à définir.
- Le petit matériel provient de récup et de dons déconditionnés sur les ateliers de Rouf 2nd Hand.
- Le matériel et machines, pourrait également provenir de récup et de dons mais serait reconditionné et révisé en partenariat avec d'autre structure, style Repair-Café, voire servir d'atelier de formation / réparation d'échanges de savoirs.

Phase 3 :

L'espace atelier sera destiné à la mise en place de modules plus approfondis d'initiation à l'économie circulaire et à la réutilisation. Soit pour des personnes souhaitant développer leur propre projet, soit pour des personnes souhaitant intervenir comme animateur sur nos ateliers, soit pour des personnes souhaitant intégrer un parcours de salarié en insertion sur une de nos activités ou au sein d'autres entreprises.

Les personnes intervenant sur la programmation et l'animation des modules, seront des salariés de l'association, des vacataires ou des partenaires externes. Ces modules seront payants mais à prix démocratiques voire gratuits suivant les accords obtenus avec des institutions comme le Cpas, Actiris etc.

Finalement l'espace atelier et le matériel pourront être mis à disposition, modalité à définir, ainsi qu'un espace expo-dépôt/vente, pour des personnes souhaitant lancer leur propre projet d'économie circulaire dans la réutilisation.

9. Résultats envisagés : Bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé (précisez par ex. le nombre d'hommes ou de femmes que vous souhaitez former ?)

Sur base de notre expérience actuelle, 10 années de travail dans l'insertion socioprofessionnelle, la formation et l'animation autour de l'économie circulaire dans le domaine de la récupération et la réutilisation, nous pouvons estimer :

- Sensibiliser des centaines de personnes à la problématique du gaspillage d'objets et des vêtements.
- Initier des dizaines de personnes aux techniques de récupération et transformation d'objets.
- Encadrer et former une dizaine de salariés sur les activités professionnelles du projet.

Actuellement nous sommes dans des proportions d'accompagnement du public cible, de 65% de femmes pour 35 % d'hommes. La diversification des activités pourrait aller vers un rapport 60% femmes, 40 % hommes pour le volet insertion-socioprofessionnel. Par contre, actuellement dans les ateliers de sensibilisation à la récup nous touchons majoritairement un public féminin, 90% de femmes. A nouveau en développant de nouvelles filières de récupération non textiles nous pourrions toucher un public plus mixte en genres, en gardant le public féminin comme cible prioritaire.

Tout comme nous l'avons fait avec le projet développé dans le précédent Contrat de Quartier,

- Créer des synergies entre les divers acteurs locaux autour de la récupération.
- Equilibrer financièrement et pérenniser le projet après la fin du CQD avec une équipe stable et mixte de +/- 4 personnes (salariés, salariés en insertion et bénévoles).
- Pérenniser les ateliers DIY et les modules d'initiation à l'économie circulaire.
- Améliorer l'attractivité du quartier.

10. Impacts attendus (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQD grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

- Développement de la vie du quartier et de son identité propre
- Désenclavement et amélioration de l'attractivité du quartier
- Stimulation du développement d'autres micro-projets d'économie sociale
- Renforcement des partenariats avec les associations du quartier et développement des compétences des habitants
- Renforcement de la cohésion sociale
- Autonomiser une partie du public actuellement aidé par le CEJ asbl
- Au sein de toutes les initiatives qui seront portées dans ce CQD Magritte, faire partie des structures qui permettront d'amener un autre regard sur les personnes et leur environnement.

11. Méthode d'évaluation envisagée :

D'une part, tout comme nous l'avons fait pour le projet Rouf, mettre en place un comité de pilotage interne au CEJ qui suivra le développement du projet pas à pas. Il sera composé de salariés et bénévoles des différents pôles d'activités et veillera à la bonne marche de ce projet.

D'autre part, un petit groupe de guidance externe, composé d'autres acteurs du CQD Magritte, associatifs, comités de quartier, riverains, professionnels de l'insertion et métiers pourraient être mis en place pour porter un regard extérieur sur le développement du projet, son évolution et faire le retour quant au regard extérieur qui est porté sur celui-ci. Avis consultatif.

Autres indicateurs à analyser :

- Clientèle et fréquentation du magasin
- Chiffre d'affaires et pérennisation du projet
- Participation des habitants aux ateliers et autres évènements
- Efficacité du nouveau personnel et investissement via le bénévolat
- Retours des habitants du quartier et des personnes extérieures
- Nombre d'activités organisées.

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire¹ (expliquez et présentez le timing prévu) :

Oui : Plusieurs phases préalables au lancement du projet sont nécessaires.

Phase 1 : Mise en place de l'équipe qui va coordonner le projet, redéfinition de postes internes et recrutement interne ou externe de personnes pour renforcer le staff actuel. Cette équipe sera en charge de l'étude de faisabilité et du montage du projet, planification, communication locale sur le projet et encadrement des équipes.

L'analyse fine du projet, sa conceptualisation, l'organisation des plannings, la logistique, l'étude d'aménagement des locaux, permis, normes à respecter, matériel à investir, élaboration des critères de recrutement de salariés et de bénévoles. Elaboration des plannings de formation, pour les intervenants sur le magasin et sur les ateliers. Mise en place de partenariats d'acteurs locaux. Réunions de comité de pilotage. Communication sur le projet vers les habitants du CQDM. Ces tâches se dérouleront sur 6 phases.

Phase 2 : Espace de travail.

Une fois l'espace acquis par la Commune et mis à disposition pour la réalisation du projet, travailler en collaboration avec les équipes communales sur les plans d'aménagement des espaces magasin, atelier et stockage, les normes à respecter, les modifications urbanistiques à faire, les permis à obtenir, etc.

Phase 3 : Aménagement de l'espace de vente et de l'espace ateliers, avec le maximum de matériaux et de matériel de récupération. Partenariat économie sociale, économie circulaire.

Phase 4 : Planification des interactions entre structures internes nouvelles et existantes, informatisation, planification de la logistique, approvisionnement, collectes, transport.

Phase 5 : Mise sur pied d'une équipe mixte, bénévoles, salariés internes, salariés en insertion.

Phase 6 : Formation de l'équipe sur les différentes fonctions, postes de travail, connaissances métiers, etc.

¹ Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

Phase 7 : Communication locale sur le projet, programmation d'un évènementiel, expo, participation aux réunions de travail et d'information du CQDM, etc.

13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

2019-2022 (poursuite des activités à l'issue du CQD)

A partir de janvier 2019, phase d'étude et préparatoire du projet et communication.

Fin 2019, si local aménagé, lancement de l'activité commerciale et d'insertion.

Début 2020, lancement de la partie ateliers DIY.

Objectif, continuer au-delà de la période de financement du CQDM.

14. Localisation de l'activité : Rue Dansette, 10 – 1090 Jette

15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
2019	Recrutement	Équipe de coordination et développement projet	01/2019	06/2019	
2019	Étude de faisabilité	Construite et évaluer finement le projet	01/2019	12/2019	
2019 2020	Réunions internes de projet	Développement et Suivi du projet	01/2019	06/2022	1 x / 15jrs – 1 /mois
2109 2020	Réunions aménagement locaux	Plans, aménagements, travaux, cahiers de charges, appels d'offres etc.	03/2019	06/2020	1x / 15 Jours
2019 2020	Aménagement + Enseigne pour la Communication	aménagement des locaux, mise en conformité, travaux déco, agencement, fabrication mobilier	09/2019	12/2020	
2019	Logistique et gestion	Informatisation des outils de vente et stockage – encodage des données	03/2019	06/2020	
2019	Transport	Achats vélos cargo, planification, formation personnel	03/2019	12/2019	
2019	Tests recrutements formations	Constitution équipe de bénévoles et salariés - formation	03/2019	12/2019	
2019 2022	Actions de com.	Communication sur le projet vers le public du CQD	05/2019	Fin CQ	Maximum
2019	Ouverture du magasin	Ouverture au public de la partie magasin	Fin 2 ^{ème} semestre 2019	3 jours à
Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
2020	Ouverture de l'espace ateliers	Accueil des premières activités DIY	03/2020	Nbre. de jours ouverture à définir
2021	Ateliers formatifs et insertion	Lancement des sessions formatives en économie sociale et récup	1 ^{er} semestre 2021	
2021	Espace dépôt/vente création	Ouverture aux expos - dépôt – vente des créations des ateliers	1 ^{er} semestre 2021	
2021	Ateliers test de projets	Mise à disposition espace atelier pour dev. projets	2 ^{ème} semestre 2021	

2019 2022	Réunion de comité de pilotage	Évolution continue du projet	03/2019	06/2022	À définir - 1X /mois
2021	Test - Evaluation public et interne	Faire le bilan intermédiaire des actions menées réorientation éventuelle	09/2021	09/2021	1 mois
2019 2022	Rapport d'activités, administratif	Gestion de toute l'administratif lié au CQD	01/2019	09/2022	2 mois de travail / an
2019	Événementiel	Evènement SERD, Brocantes, stands d'infos, ateliers mobiles, inauguration espace vente	Mai	Décembre	5 à 6 évènements
2020	Événementiel	Inauguration ateliers, semaine de la récup, SERD, expos	Mars	Décembre	6 évènements
2021- 2022	Événementiel et expos	Expo de création ou d'artistes	Janvier	Décembre	8 évènements

La communication du début à la fin du projet passera par les canaux des médias sociaux et sites internet :

- Facebook de Rouf : <https://www.facebook.com/rouf2hand>
- sites internet : www.rouf.be
- site internet de Ressources : <https://www.res-sources.be/fr/news>
- site internet du CQD Magritte
- newsletter du réseau Ressources
- le journal communal Jette Info, GC Essegem, Centre Armillaire
- le réseau des partenaires du Groupe MVE (Mieux Vivre Ensemble)
- des mailings ciblés

Ce travail sera réalisé par l'équipe de gestion du projet ainsi qu'avec l'aide de bénévoles

D. MOYENS

16. Quels sont vos moyens actuels ?

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

L'activité actuelle fonctionne sur base du chiffre d'affaires de l'activité de seconde main, des activités de production des prestations de services environnementales, des subsides régionaux pour l'ILDE et des aides à l'emploi pour les contrats ACS et SINE.

Financiers	Matière première (stock de matières premières) Évaluation actuelle du stock, +/-50.000 € HT, prix d'achat théorique. Ce stock est prévu pour les deux lieux d'exploitation + collecte et apport de la matière première durant la période de CQ basée uniquement sur le don. Tous les frais généraux liés au tri – stockage – transport — bureau – téléphonie – salles de réunion - sont couverts jusqu'à la mise à disposition du nouveau lieu d'exploitation dans la zone du CQD Magritte. Ventes prévues sur le projet (estimation de +/- 69.000 € HT / durée du contrat)
Personnel en ETP	2 Etp ACS « agent valoriste » partagés sur les différents lieux d'activités. Gestion de projet, développement, encadrement, administratif. 1,5 Etp
Locaux	Pour les tâches admin- réunions- tri – stockage : oui Pour la réalisation du projet dans le périmètre du CQDM : NON
Matériel de transport	Partiellement autonome, mais à renforcer de vélos cargos et remorque, électriques pour le transport de marchandise.

17. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le contrat de quartier durable?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
Matériel et investissement ²		€ 20.000	€ 5.000	€ 500	-	€ 25.500
Personnel		€ 70.000	€ 70.000	€ 70.000	€ 45.000	€ 255.000
Fonctionnement	-	€ 4.000	€ 6.000	€ 6.000	€ 3.000	€ 19.000
Total	-	€ 94.000	€ 81.000	€ 76.500	€ 48.000	€299.500

- Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré au contrat de quartier durable)

² Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

E. CONTINUATION DU PROJET

18. *Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier durable* : OUI NON

Si oui :

- *Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Tout comme pour le projet Rouf actuel, l'ambition est de prolonger le projet au-delà de la période du CQD Magritte pour un faire un projet pérenne. Mais n'oublions pas que ce sont les habitants du quartier qui doivent aussi vouloir le faire vivre.

Trois parties sont à distinguer dans ce projet.

Le volet économie sociale :

Qui a pour but d'autofinancer le projet et le rendre autonome et équilibré. Les charges à couvrir seront les charges d'exploitation de l'ensemble de l'activité, ateliers compris, les frais de personnel de gestion du projet, certaines charges du personnel d'exécution. Une fois les charges payées, les bénéfices restants, devraient servir à financer la deuxième partie du projet, c'est-à-dire les frais liés à la mise en place d'ateliers DIY.

Le volet cohésion sociale et le volet environnemental :

Ces ateliers devraient pouvoir fonctionner sans problème, si l'activité économique couvre l'ensemble des frais fixes de fonctionnement. Les recettes excédentaires de l'activité économique devraient alors permettre de financer le fonctionnement des activités pour l'achat de matériel, l'entretien des machines, les frais administratifs, les frais de communication ainsi que des frais de vacation pour les animations.

Un projet événementiel annuel devrait pouvoir également être partiellement financé.

Si les jeunes accrochent à différents projets d'économie circulaire, il sera opportun de renforcer financièrement ces derniers, par le biais d'autres financements alternatifs et pas uniquement avec les recettes de l'activité économique.

Si l'espace est utilisé par d'autres associations ou comités de quartier, il sera alors nécessaire de calculer des frais de participation au prorata de l'espace utilisé, du temps et des matériaux matériels mis à disposition.

Le volet insertion socio-professionnelle :

Ce volet sera directement lié à l'activité d'économie sociale d'insertion mais suivant les nouvelles règles qui seront à appliquer après 2019. Un seul projet mais plusieurs lieux d'activités étroitement liés et équilibrés économiquement entre eux. Notre agrément ILDE est valable jusque 30/11/2021, mais devra être redemandé pour 2020 suivant les nouveaux critères de l'économie sociale et les nouveaux mandaterments d'insertion qui entreront prochainement en vigueur pour fin 2019.

Annexe : Informations quant au personnel intervenant sur le projet.

Directeur de l'asbl, ancien chef de projet de Rouf développé dans le cadre du CQ Cœur de Jette – 0.25 Etp – expertise – gestion financière – administrative – Thierry Dernelle

Coordinatrice du Projet Rouf actuel depuis 2010 – expertise – développement du projet – encadrement insertion – 0,5 Etp – Soon Kang

Animateur – coordinateur logistique – nouveau contrat 0,5 Etp

Suivi des besoins logistiques, travaux aménagement, implantations, matériel, transport, stockage
Suivi de la planification des ateliers DIY. Augmentation du temps de travail d'un salarié interne au CEJ. Passage de 0,5 Etp à 1 Etp dont 0,5 Etp sur le projet CQDM.– Mourad Nedjari - Ingénieur

Agent Valoriste : nouveau contrat 1 Etp SiNE

Ouvrier polyvalent intervenant sur le tri, stockage de la marchandise pour le magasin du CQDM, Organisation agencement et vente sur le nouveau site et animation de certains ateliers textiles DIY. Ouvrier non qualifié ancien contrat d'insertion art60§7 sur Rouf – Réengagé en contrat SINE. Rabea El Kharraz.

Personnel ACS de Rouf et du CEJ : 3 ACS agents valoristes et auxiliaire technique

Ces 3 personnes interviendront sur le démarrage du projet et interviendront en alternance sur les deux entités Rouf.

Personnel en insertion sous contrat art60§7.

Actuellement il y a 6 postes contractualisés avec le Cpas de Jette sur l'ILDE Rouf.

Nous prévoyons d'ajouter 2 postes supplémentaires sur le nouveau projet.

NB :

Le cadre actuel des ILDE (Initiative Locale de Développement de l'Emploi) se terminera définitivement au 31/12/2019 car depuis le 01/02/2019 un nouveau cadre législatif s'applique au secteur de l'économie sociale ES et l'économie sociale Mandatée en Insertion ESMI.

Ces données n'étaient pas connues au moment du dépôt du dossier, puisque l'Ordonnance relative à l'agrément et au soutien des entreprises sociales est du 23 juillet 2018 et l'Arrêté d'exécution du 20 décembre 2018.

Notre agrément ILDE actuel qui court jusque fin 2021 ne sera plus valide fin 2019. Nos financements ILDE sont acquis pour 2019.

Nous sommes en train de recevoir les informations sur les nouvelles procédures d'agrément d'économie sociale, par contre les procédures de mandatement et de financement d'insertion en tant que SIEG seront connues dans les mois à venir, le cadre législatif étant actuellement en cours d'élaboration.

2019 sera donc prioritairement consacré au montage des dossiers de demande d'agrément ES et de mandatement ESMI pour l'ensemble des projets d'économie sociale, Rouf actuel et le projet Rouf du CQDM, afin de démarrer 2020 avec les agréments nécessaires et les financements insertion pour l'ensemble des projets concernés dont le nouveau projet Rouf « Couleur Magritte ».